

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C.ESSE/SG/SM/2023
PORTANT ATTRIBUTION AUX LETTRES COMMANDES POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH ET D'UNE ADDUCTION D'EAU
POTABLE DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :

LOT 1: ZAKOUA (NOMAYOS) ET MENGOSSA;

LOT 2: NBOUN (EBODOUMOU), MEBEM (EWOT) ET OBA'A (MBENOA);

LOT 3: CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE;

LOT 4: AEP A NKOL-AVOLO II.

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Le Maire de la Commune d'Esse,
Autorité Contractante.

Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;
Vu l'arrêté n°00197/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la **Circulaire N°0000006/C/MINFI 30/12/2022** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La **Circulaire N°2022/001 du 23 aout 2022** relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maitre d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2023 du 11 JANVIER 2023**
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Pour la Construction des Forages Equipés de PMH et d'une Adduction d'Eau Potable dans Chacune des localités suivante :

LOT 1: ZAKOUA (Nomayos) et MENGOSA;

LOT 2: NBOUN (Ebodoumou), MEBEM (Ewot) et OBA'A (Mbenoa);

LOT 3: CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE;

LOT 4: AEP à NKOL-AVOLO II.

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Vu le Procès-Verbal N°004/PV/COM-ESSE/CIPM du 08 Février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{ier} : Les établissements ci-après désignés sont attributaires des Lettres Commandes relatives à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2023 du 11 JANVIER 2023

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Pour la Construction des Forages Equipés de PMH et d'une Adduction d'Eau Potable dans Chacune des localités suivante :

LOT 1: ZAKOUA (Nomayos) et MENGOSA;

LOT 2: NBOUN (Ebodoumou), MEBEM (Ewot) et OBA'A (Mbenoa);

LOT 3: CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE;

LOT 4: AEP à NKOL-AVOLO II.

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observations
LOT 1	SOTRASOL SARL	699 99 08 55	33192 YAOUNDE	ZAKOUA (<i>Nomayos</i>) et MENGOSA	15 999 964	15 999 964	Quatre-vingt-dix (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;
LOT 2	ETS GOLDEN	674 35 00 00 699 569 649	381 YAOUNDE	NBOUN (<i>Ebodoumou</i>), MEBEM (<i>Ewot</i>) et OBA'A (<i>Mbenoa</i>)	25 233 717	25 233 717	Quatre-vingt-dix (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;
LOT 3	MARTEAU SERVICES SARL	699 99 08 55	33192 YAOUNDE	CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE	8 497 457	8 497 457	Quatre-vingt-dix (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Esse, le 21 FEVRIER 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- PREFET/MAF ;
- DDMINEPAT/MAF ;
- DDMINADER/MAF ;
- DDMINEE/MAF ;
- DDMINPROFF/MAF ;
- DDMINMAP/MAF ;
- ATTRIBUTAIRES ;
- SM/ESSE
- ARMP/YDE ;
- Archives – Chrono.